

ter l'un et l'autre dans l'état primitif : exemples rares en nos temps ! L'église fut réservée dans la vente et resta propriété de la nation. Elle servit tour à tour de grenier à foin pour la cavalerie , de dépôt de salaison pour la marine ; plus tard encore, et, à l'époque de la translation de l'Ecole Vétérinaire du faubourg de la Guillotière au couvent de Ste-Elisabeth des Deux-Amants , une ordonnance affecta l'église au service de l'Ecole : il fallait bien un magasin de fourrages , et l'église était si près !

L'année 1810 , le gouvernement impérial racheta le couvent et le clos. On en fit un emplacement pour recevoir les matériaux nécessaires à la confection du pont de Serin. C'est de cette année que date l'ouverture de la porte latérale de la façade au levant. Un décret du 6 mai 1811 portait que le claustral serait remis ensuite à la ville , après l'achèvement du pont.

En 1818 , par suite d'un échange fait entre la ville et le département , la Pépinière , située au Jardin-des-Plantes , fut transférée au clos de l'Observance. Grâce à cette nouvelle destination , la colline a retrouvé ses agréments , la fraîcheur de ses eaux , sa couronne de verdure. Nous devons à l'obligeance de M. Hénon fils , directeur de cet établissement , d'avoir pu visiter en détail tout le vieux couvent, et réparer, sur ses souvenirs , des omissions inévitables à raison de la pénurie de nos documents. Telle est la dernière destination qu'a reçue l'Observance.

ÉTUDE
du
MONUMENT.

Après avoir tracé l'historique de ses vicissitudes, parcourons-en l'étendue, en observateur ; regardons-la en face maintenant, et telle que quarante années de profanation et de délaissement nous l'ont faite. On nous passera quelques menus détails ; souvent toute la moralité , toute la philosophie des ruines se retrouvent dans un contraste quinaît des plus légers accidents, des rapprochements les plus simples.

Et d'abord , ce n'est pas une des moindres bizarreries de la fortune , que d'avoir si étrangement remplacé la porterie du